



10 OCTOBRE 2019

BILAN DE MANDAT CFE - CGC

Le 14 novembre, les élections CSE!!!

Les élections professionnelles pour le CSE se dérouleront **le 14 novembre 2019**.

Vos élus CFE-CGC souhaitent revenir sur les 15 mois passés depuis les dernières élections.

En à peine plus d'un an, la **CFE CGC**, **1^{er} syndicat d'Arianegroup** et **1^{er} syndicat du site** a agi pour vous, ceux que vous avez élus ont œuvré avec détermination.

Délégués du personnel

Votre réseau d'élus est composé de salariés issus de tous les secteurs de l'entreprise :

- Ludovic DUBOURG (Laboratoire d'essais)
- Stéphanie JEANDOT (Gestion de production)
- Stéphane ALLARD (Achats)
- Emilie TAUDIN (Investissements)
- Baptiste VELLA (Maintenance)
- Antoine NAVARRO (STC)



Ils ont porté vos préoccupations du quotidien auprès de la direction. Ils ont relayé également toutes les problématiques individuelles que nous avons traitées en toute discrétion pour les salariés concernés.

Un plus : pour vous accompagner et vous aider à comprendre votre statut, la CFE-CGC diffuse régulièrement des lettres d'informations intitulées



« Le saviez-vous ? »

Ces informations sont faites pour vous rappeler vos droits et décodent certaines subtilités de notre statut social. Vous pouvez les utiliser au quotidien et à tout moment contacter vos élus si vous avez des questions complémentaires.

La **CFE-CGC** : un syndicalisme de service qui place l'humain au centre !



NOTRE GESTION – NOS ACTIONS

Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

En CHSCT, Jacques NINOUS, en tant que **Secrétaire du CHSCT Coordonnateur** Emmanuel LLORCA, Mélanie ERRARD (**Secrétaire du CHSCT Infra.**), Antoine NAVARRO, Mélanie LAPUYADE et Jacques CUNY ont agi pour améliorer vos conditions de travail.

Nous respectons nos prérogatives et nous formulons des observations, celles que vous nous soumettez et celles que nous détectons.

En tant que « *non experts* » nous ne voulons pas nous substituer au travail des salariés du Service Sécurité et CCA (JOSI2) de l'entreprise.

A ce titre, nous avons suivi, débattu et travaillé sur les sujet suivants:

Suivi des DTA
(Diagnostic Technique Amiante)

Suivi des résultats d'enquête
8D Retourneur 523 au CF2
Prise en feu du broyeur CDBE

Projet Déménagement CEC

Projet Réorganisation du service Inspection au sein du MAIT JOSC

Programme ELIXIR
Etudes sur destruction de produits pyro
Présentation & AVIS EST CRP2

Projet Retrait des Voiles
Au CM06 dans le cadre de Factory 4.0
Présentation

Petite pyro sur ESM
Au CX4 dans le cadre du transfert des activités du Haillan
Visite Bâtiment 300 au Haillan

Gestion de dossiers
individuels

Nouveaux outils : Shaper (gestion de projet), Sparkle (gestion RH)

A chaque fois nous avons mis en avant la vigilance à avoir sur le déploiement de ces outils, notamment sur la surcharge de travail occasionnée.

Oui aux nouveaux outils mais en assurant la **formation** et la présence de **référents** sur lesquels on peut s'appuyer.

Enfin, nous restons attentifs aux projets d'urbanisation sur St Médard (secteurs Dupérier et ancienne « Jardinerie ») et par souci de la sécurité (intra et extra-muros) et de la pérennité de l'activité de l'établissement nous sollicitons la Direction régulièrement sur l'avancement des ces projets.

Vos élus portent vos questionnements, restent actifs dans chaque instance et gardent une ligne de conduite cohérente et constructive.



NOTRE GESTION – NOS ACTIONS

Le CE et les Activités Sociales et Culturelles

Le CE de St Médard comprend 7 élus dont :

3 CFE-CGC, 3 SUD et 1 CFTD



Personne n'y détient la majorité, il a fallu trouver des **compromis** pour fonctionner, **nous nous en félicitons !**

Nous avons assumé notre position de 1^{ère} organisation syndicale du site et avons pris nos responsabilités en occupant les postes les plus exposés.

Ainsi, Aurélie MANO (**Secrétaire du CE**) et Laurent CESARO (**Trésorier**) ont animé le bureau et donné des orientations claires pour changer les choses, sur l'organisation et les choix budgétaires. Emmanuel LLORCA (président de la commission Oeuvres Sociales), Mélanie ERRARD (présidente de la commission Formation) et Mathieu RICHARD (président de la commission GA/bricolage) ont œuvré dans leurs commissions respectives pour respecter les engagements de la CFE-CGC.

Notre engagement en 2018 : un CE géré pour tous les salariés, qui ne mélange pas syndicat et comité d'établissement !

- Nous avons voté pour que **tous les syndicats ayant des élus soient représentés** au bureau du CE et dans les commissions
- Aucune exclusion, **la voix de tous les salariés a été prise en compte**
- Toutes les décisions du CE ont été validées démocratiquement **par des votes à la majorité**

Un début de mandat compliqué...

Nous avons dû faire face à une situation inattendue suite aux agissements d'un ancien élu. Vos élus CFE-CGC ont beaucoup travaillé sur ce sujet et aujourd'hui nous sommes satisfaits du résultat obtenu.

Une procédure judiciaire aurait été possible mais dans plusieurs années nous aurions pu être comme nos collègues d'ISSAC qui, 4 ans après un dépôt de plainte, attendent toujours que leur dossier avance et sans garantie sur l'issue de la démarche.



Finalement en à peine 9 mois nous avons réussi à signer un protocole permettant le remboursement de **l'intégralité du préjudice**. L'argent récupéré sera redistribué vers les salariés par l'amélioration des prestations.



NOTRE GESTION – NOS ACTIONS

Dans ce contexte, malgré les difficultés rencontrées, vos élus **CFE-CGC** ont proposé un budget cohérent des moyens du CE. Reprenant les recommandations de l'expert comptable, nous avons engagé des économies, proposé des innovations tout en préservant l'essentiel pour les salariés du site.



Les Préconisations de l'audit de début de mandat ont été appliquées

Remise en place de procédures strictes de gestion empêchant les dérives

Budget sérieux et économe qui préserve les subventions prioritaires (Œuvres Sociales)

Du « plus » quand c'est possible, des idées efficaces et peu coûteuses



Plus besoin d'amener les feuilles d'imposition systématiquement – ce sera demandé au besoin

Justificatifs (factures, impôts, etc...) acceptés par mail

Pièces justificatives pour les œuvres sociales acceptées dans un délai de 4 mois

Internet installé sur les postes des salariées du CE pour un meilleur traitement de vos dossiers



Partenariat LOXAM qui rencontre un franc succès

Remise à niveau des fourgons et baisse du prix des locations

Livraison de produits frais respectant la chaîne du froid

Augmentation des chèques vacances

Vous vouliez du changement et du renouveau, votre équipe **CFE-CGC** s'est engagée, a remis de l'ordre et généré des progrès en à peine 15 mois. Le bilan des comptes 2018 a confirmé ceci, notre gestion (selon l'expert comptable) a été jugée « saine », **l'exercice s'est clôturé à l'équilibre**, et avec « *un bon retour vers les salariés* » !

ET POUR LE FUTUR

Vous souhaitez que continue la modernisation de votre CE, la prise en compte de vos besoins et l'amélioration de vos prestations ? L'augmentation du budget du futur CSE le permettra.

Avec 5% de la masse salariale, **le budget va être doublé !**

Votre **équipe CFE-CGC**, dynamique, innovante et renforcée par de nouveaux membres, est là pour vous !

Votez CFE-CGC !